



HAL
open science

Le handicap, miroir de la vulnérabilité de notre ordinaire

Céline Bonicco-Donato

► **To cite this version:**

Céline Bonicco-Donato. Le handicap, miroir de la vulnérabilité de notre ordinaire. Jouan, Marlène. Voies et voix du handicap, Presses Universitaires de Grenoble, pp.21-39, 2013, 782706118234. hal-00995458

HAL Id: hal-00995458

<https://hal.science/hal-00995458>

Submitted on 1 Jun 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le handicap, miroir de la vulnérabilité de notre ordinaire

Céline Bonicco-Donato

Si la pensée philosophique d'un Nietzsche ou d'un Canguilhem a contribué à faire voler en éclat toute idée d'un partage tranché entre le normal et le pathologique, il appartient à un sociologue américain, Erving Goffman, d'avoir montré dans *Stigmate*¹ combien la normalité et le handicap sont moins des attributs des personnes que des situations dans lesquelles nous évoluons. Désubjectivant ces notions, refusant tout essentialisme, il souligne que nous ne sommes pas normaux ou handicapés, selon un fatum antique auquel nul ne pourrait échapper, mais en situation de normalité ou de handicap et toujours susceptibles de basculer de l'une dans l'autre : il ne faut pas tant parler de personne handicapée que de situation handicapante. Empruntant le concept de situation aux philosophes pragmatistes du xx^e siècle, notamment George Herbert Mead et John Dewey, qui le définissent comme un cadre normatif mettant en forme et configurant nos actions dans leur développement², il peut souligner la dimension sociale des contraintes qui lui sont inhérentes et montrer, par conséquent, la logique de production des jugements de valeur portant sur la capacité ou non à les satisfaire. Que l'adjectif « handicapé », comme son antonyme, n'exprime pas une essence mais un certain rapport à des normes socialement constituées, se voit renforcé par son emploi du terme de « stigmate ». En effet, ce dernier désigne, à l'origine, une marque corporelle apposée à quelqu'un pour signaler ses vices moraux ou ses tares cachées.

1 Goffman, 1975.

2 Cf. notamment Mead, 2006, p. 202 sq. et n. 1 p. 223 ; Dewey, 1993, p. 128 sq.

Au-delà de l'intérêt simplement doxographique de cette analyse, cette voix singulière sur le handicap ou plutôt les situations de handicap présente deux mérites. Elle permet d'une part d'appréhender la vulnérabilité comme le lot non d'une certaine catégorie de personnes mais de la condition humaine tout entière : l'étiquette infamante constitue une menace ordinaire et l'image idéale de l'homme maîtrisant sa citadelle intérieure, en position d'autarcie, indifférent au monde qui l'entoure, vacille dangereusement au profit de celle, plus chancelante, d'un individu dont les relations avec son environnement sont sans cesse menacées d'effondrement. Ainsi l'analyse des situations de handicap se présente-t-elle pour Goffman comme un outil heuristique éclairant les interactions de la vie quotidienne dans ce qu'elles ont de plus banal. D'autre part, le sociologue nous invite à prendre conscience de notre part active, bien qu'inconsciente, dans la constitution et la reconduction du vocabulaire de la normalité et du handicap dont nous usons sans modération : nous définissons l'identité d'une personne à partir de notions qui n'ont de sens que dans une situation donnée, nous confondons des jugements de valeur liés à un contexte et à des normes particulières avec une nature. Goffman ouvre donc des pistes de réflexion non seulement pour échapper à ce type particulier de sophisme naturaliste³ mais aussi pour assumer cette vulnérabilité afin de l'atténuer. Si Stigmate comporte une incontestable dimension descriptive mettant au jour les mécanismes généraux des processus de stigmatisation, il n'exclut pas une dimension morale interpellant chacun dans son expérience vécue.

Les stigmates comme déviations spécifiques

Sous la catégorie massive du stigmaté, Erving Goffman appréhende les attributs physiques, psychologiques ou ethniques se révélant, dans une situation donnée, contraires à ceux attendus par les autres personnes présentes. Signalant non seulement la différence mais aussi l'infériorité de l'individu qu'ils qualifient, ils sont fortement discriminants :

3 Cf. Moore, 1998, p. 49 sq.

Un individu qui aurait pu aisément se faire admettre dans le cercle des rapports sociaux ordinaires possède une caractéristique telle qu'elle peut s'imposer à l'attention de ceux d'entre nous qui le rencontrent et nous détourner de lui, détruisant ainsi les droits qu'il a vis-à-vis de nous du fait de ses autres attributs. Il possède un stigmate, une différence fâcheuse d'avec ce à quoi nous nous attendions⁴.

Il faut alors parler d'un décalage entre l'identité sociale réelle de la personne et l'identité sociale virtuelle exigée par la situation dans laquelle elle est appelée à agir : la catégorie sociale à laquelle elle appartient et les attributs définissant sa valeur aux yeux de la société ne peuvent satisfaire les attentes stéréotypées et normalisées des autres personnes présentes. À l'inverse, l'individu qualifié de normal sera celui dont le portrait et le comportement coïncident avec ceux escomptés.

Grâce à l'extension extrêmement large du concept de stigmaté, les itinéraires de vie du malvoyant (attribut physique), de l'ancien alcoolique (attribut psychologique) ou encore de l'Afro-Américain (attribut ethnique) peuvent être abordés dans la même analyse. Malgré leurs différences de constitution et de gestion, renvoyant à des expériences existentielles singulières, leurs stigmatés n'en participent pas moins d'une seule et même logique fondamentale : un attribut qui empêche de soutenir les normes constitutives d'une situation se voit érigé en marque d'infamie. Ainsi la caractéristique pouvant donner lieu à un stigmate n'est-elle pas un stigmate en elle-même mais uniquement dans sa relation avec les attentes normatives propres à une situation. Sa valeur n'est pas sui generis mais fonction de son rapport avec ce qui est attendu : elle est transgressive. La force de la réflexion de Goffman, en même temps que sa limite, tient à l'adoption d'un point de vue résolument externaliste et non psychologique sur les stigmatés. Partant du caractère commun des processus de stigmatisation et de la manière dont les situations de rencontre sont susceptibles de donner naissance aux catégories de « normal » et de « stigmatisé » définissant l'identité sociale de la personne jugée, il ne retrouve que dans un second temps de son analyse le niveau du vécu et des différences personnelles irréductibles, en s'interrogeant sur les répercussions intimes de cette image de soi bafouée.

4 Goffman, 1975, p. 15.

Puisque le normal et le handicap dans ses différentes modalités existent toujours en situation, une même personne est susceptible d'endosser, tour à tour, ces catégories en fonction des cadres de la situation dans laquelle elle est appelée à agir. Alors que ses attributs n'auront pas changé, selon l'interaction qu'elle noue, ils seront en porte-à-faux, ou non, par rapport aux attentes constitutives. Comme le dit Goffman, même le plus fortuné des normaux risque fort d'avoir un défaut à demi caché qui ressortira à un moment particulier. Ce n'est pas la visibilité d'un attribut qui en fait un stigmate potentiel mais son caractère opportun ou inopportun, eu égard aux normes interactionnelles. Ainsi remarque-t-il que :

si [...] au cours d'une réunion d'affaires, l'un des participants se déplace dans un fauteuil roulant, il est bien certain que tous les autres verront qu'il est dans un fauteuil roulant ; néanmoins une fois assis autour de la table de conférence, il leur sera sans doute relativement facile d'oublier son infirmité. En revanche, un participant affligé d'un défaut d'élocution, pourra à peine ouvrir la bouche sans détruire aussitôt tout ce qui avait pu se développer d'inattention autour de son désavantage, et continuera à produire un malaise chaque fois qu'il parlera⁵.

À la lumière de l'analyse de Goffman, les handicaps peuvent ainsi être appréhendés comme des formes de déviations spécifiques. Loin de définir l'être intime, la vérité de l'individu, le normal et le stigmatisé apparaissent comme des rôles interactionnels que chacun de nous est appelé à jouer. Le stigmate peut donc se définir comme une expérience humaine universelle, même si, bien évidemment, certains attributs nous condamnent à jouer plus souvent le rôle du stigmatisé. Mais encore faut-il comprendre qu'ils influent sur l'intensité de l'expérience de stigmatisation non pas en raison de leur teneur intrinsèque, mais de leur caractère plus fréquemment déviant, donc à cause de leur relation transgressive à l'égard de normes qui sont associées à un grand nombre de situations. Ainsi Goffman s'attarde-t-il sur le sort de la personne malvoyante dont l'incapacité à répondre au regard de l'autre contrevient à l'une des normes fondamentales de toute situation d'interaction : la

5 *Ibid.*, p. 66.

réciprocité des regards, véritable « étiquette de la communication »⁶. Une de ces formules dont le sociologue a le secret rassemble de manière lumineuse ces différents développements : « Le normal et le stigmatisé ne sont pas des personnes mais des points de vue. Ces points de vue sont socialement produits lors des contacts mixtes, en vertu des normes insatisfaites qui influent sur la rencontre »⁷.

Le stigmaté, outil heuristique

En présentant le normal et le stigmatisé non comme des essences figées mais comme des termes engendrés par une relation située entre un comportement et des attentes, le tour de force de Goffman consiste à faire de l'analyse de la constitution sociale du stigmaté et de sa gestion dans l'interaction un miroir grossissant des interactions ordinaires : le caractère universel de l'expérience de la stigmatisation permet de mettre au jour les mécanismes fondamentaux du jeu social en général. En refusant de distinguer deux catégories hétérogènes de personnes, le sociologue met en place un continuum entre l'interaction qui fonctionne bien et celle qui se trouble ou dérape du fait de l'introduction d'un attribut perturbateur. Nulle différence fondamentale entre les deux, sinon de degré : degré de conformité ou de déviation. Si nous agissons toujours dans un cadre normatif, l'ordre social à soutenir et à accomplir s'avère aussi exigeant que fragile, et sans doute faut-il ajouter, fragile parce qu'exigeant.

Autrement dit, que nous soyons tous sinon fréquemment stigmatisés, du moins occasionnellement « stigmatisables », souligne la transgression relativement fréquente des normes des situations, alors même que l'interruption pure et simple de l'interaction possède un coût extrêmement lourd : l'effondrement de l'ordre social, synonyme dans le langage philosophique de retour à l'état de nature. Tel est le paradoxe de la vie quotidienne mis en évidence par l'analyse des stigmatés : même si les contraintes situationnelles peuvent rarement être totalement satisfaites, nous devons continuer à agir ensemble aussi longtemps que possible. *The show must go on*. Débordant ainsi l'objet premier de son étude

6 *Id.*

7 *Ibid.*, p. 161.

en soulignant la vulnérabilité de toutes les identités sociales que nous pouvons revendiquer ainsi que de toutes les situations sociales que nous vivons, Goffman nous donne à comprendre les subtils rituels et autres mécanismes d'ajustement qui régissent notre quotidien. Celui qui prend le temps de se pencher d'un peu plus près sur la complexité de l'agencement des miettes de la vie sociale ne peut alors que s'en émerveiller : la mécanique en est aussi terrifiante que fascinante !

La précarité des identités sociales

L'analyse de Goffman révèle la force des idéaux à accomplir dans toutes les situations, ce que l'on pourrait appeler l'exigence du point de vue conventionnel ou encore des normes sur l'identité sociale. De manière provocante, il brosse ainsi le portrait de l'homme dont l'identité sociale réelle s'avérerait en adéquation avec l'identité sociale virtuelle requise par la plupart des situations :

On peut affirmer sans absurdité qu'il n'existe en Amérique qu'un seul homme achevé et qui n'ait pas à rougir : le jeune père de famille, marié, blanc, citadin, nordique, hétérosexuel, protestant, diplômé d'université, employé à temps plein, en bonne santé, d'un bon poids, d'une taille suffisante et pratiquant un sport ⁸.

Bien évidemment, peu nombreux sont les heureux élus pouvant se reconnaître dans un tel tableau : si tout un chacun adhère de manière plus ou moins consciente à un tel idéal, il ne suffit pas de l'approuver, encore faut-il pouvoir l'incarner. La complexité des normes d'identité non seulement à soutenir mais encore à accomplir explique leur fragilité intrinsèque. Tout attribut s'écartant de ces stéréotypes est susceptible de devenir un stigmate, si bien que l'une de nos caractéristiques physiques, psychologiques mais aussi biographiques peut toujours résister à notre corps défendant, malgré toute notre bonne volonté, à ce qui est exigé. En outre, cette précarité se voit renforcée par l'absence de constitution définitive de notre identité sociale qui se rejoue à chaque situation. En effet, quand bien même nous posséderions nombre des attributs idéaux précédents, nous pouvons toujours échouer ponctuellement à les manifester : soit que notre corps ou notre langue nous trahisse

8 *Ibid.*, p. 151.

malgré nous (qui n'a connu un moment de honte suite à un lapsus ?), soit que nous nous méprenions sur ce qui était attendu, ce qui lie la vulnérabilité de l'identité à celle des situations. Certains contextes peuvent, à leur tour, impliquer des normes très spécifiques que l'on se révélera incapable de soutenir alors que l'attribut fautif n'avait jamais eu l'occasion de se manifester par ailleurs. Ainsi le faible niveau en anglais d'un homme politique ne devient-il un handicap que lorsqu'il est appelé à travailler à l'international, ce qui n'empêche pourtant pas, dès lors, de l'identifier à partir de cette caractéristique.

La stigmatisation se révèle synonyme d'identité dégradée et de soi détérioré, comme le souligne le sous-titre anglais de *Stigmaté : Notes on the Management of Spoiled Identity* (Notes sur la gestion des identités abîmées). L'identité conférée par l'échec à accomplir les normes permet de ressaisir dans une seule et même image tous les autres attributs de la personne : le moindre problème se voit interprété comme une manifestation du handicap en jeu dans la situation, qui devient alors la clé de compréhension de la personne tout entière. Ainsi une unijambiste, adepte de patinage, rapporte-t-elle l'anecdote suivante :

Chaque fois que je tombais, c'était la ruée des femmes en troupeau, gloussantes et excitées comme une bande de mères poules déposées. [...] Je souffrais de leur intervention qui me gênait beaucoup. Car elles ne supposaient pas un instant que, par un des hasards habituels du patinage – une branche, un caillou – mes roulettes aient pu déraiper en pleine course. D'avance, elles concluaient que, si moi, j'étais tombée, c'était parce que j'étais une pauvre infime impuissante⁹.

Nous nous voyons ainsi entièrement identifiés par notre capacité à répondre aux exigences de la situation : ce que l'on fait définit ce que l'on est et ce que l'on vaut. L'identité s'avère non seulement sociale mais aussi socialement prisée.

Pour comprendre ce lien entre valeur et identité sociale, il faut se référer aux analyses d'un autre grand sociologue auquel Goffman renvoie lui-même souvent : Émile Durkheim qui a montré dans *Les formes*

9 *Ibid.*, p. 28.

élémentaires de la vie religieuse¹⁰ comment seules les représentations collectives et les normes sociales auxquelles l'individu adhère peuvent lui conférer de l'importance, le rendant digne de respect. Par ce biais, la société s'individualise dans son corps, lui donnant alors ce que les sociétés totémiques australiennes étudiées par Durkheim appellent une âme¹¹. Nos sociétés séculières ne parlent plus d'âme mais de personne : « La personnalité humaine est chose sacrée ; on n'ose la violer, on se tient à distance de l'enceinte de la personne, en même temps que, le bien par excellence, c'est la communion avec autrui »¹². Si elle apparaît comme une entité sacrée au principe de la morale, commandant une attitude déférente, c'est dans la mesure où elle excède l'individu. Elle peut se définir comme la coloration donnée par un corps singulier aux représentations collectives, impersonnelles et neutres, partagées par les membres d'une même société.

Dans Les rites d'interaction, Goffman nomme « face » ce que Durkheim appelait âme ou personnalité. Il faut entendre par là « l'image du moi (dessinée) selon certains attributs sociaux approuvés »¹³. Plus l'individu incarnera dans son comportement les normes sociales attendues dans la situation où il se trouve, plus sa face se verra valorisée et le nimbera d'une aura de sacralité. Plus son comportement s'avérera déviant, plus sa face se brouillera, jusqu'à ce qu'il puisse en être totalement privé : « Alors même que la face sociale d'une personne est souvent son bien le plus précieux et son refuge le plus plaisant, ce n'est qu'un prêt que lui consent la société : si elle ne s'en montre pas digne, elle lui sera retirée »¹⁴, ce qu'a notamment montré Goffman dans *Asiles*, son étude menée au sein d'un hôpital psychiatrique. Ayant perdu leur face, les fous y étaient considérés comme des non-personnes (Goffman parle alors de « mortification »¹⁵), si bien que les discriminations à leur encontre cessaient de paraître comme des profanations sacrilèges, autorisant les traitements thérapeutiques les plus inhumains. L'institution psychiatrique, réduisant l'identité des internés à celle de malades, était alors

10 Cf. Durkheim, 1960.

11 Cf. *ibid.*, p. 343 sq.

12 Durkheim, 2002, p. 51.

13 Goffman, 1974, p. 9, trad. modifiée.

14 *Ibid.*, p. 13.

15 Cf. Goffman, 1968, notamment p. 64-66.

en mesure d'interpréter tout leur comportement, y compris leurs actes possibles de résistance, comme des manifestations de leur pathologie, de manière à pouvoir les prendre en charge sans avoir à les respecter. Les processus de stigmatisation ne servent donc pas seulement à catégoriser mais également à hiérarchiser les individus. Amplifiant l'analyse d'Asiles, Goffman mentionne dans *Stigmaté* le témoignage d'un sociologue travaillant sur les malades mentaux afin de comprendre les répercussions de cette dévalorisation plus ou moins forte sur tous les individus en situation de handicap. Elle fait peser sur l'interaction une grande incertitude, source d'angoisse pour la personnalité profanée :

Se voir inférieur signifie que l'on est incapable d'écarter de sa conscience l'expression d'un sentiment chronique d'insécurité de la pire espèce, ce qui veut dire que l'on souffre d'angoisse. La peur qu'éprouve un individu de ce que les autres pourraient lui manquer d'égards à cause de quelque chose qui apparaît chez lui entraîne une insécurité permanente dans ses rapports avec les gens ; et cette insécurité découle, non de quelque source mystérieuse et plus ou moins masquée, mais de quelque chose contre quoi il sait qu'il ne peut rien¹⁶.

Le stigmatisé se demande toujours comment il va être accueilli : risque-t-il d'être exposé à un rejet pur et simple ou à une acceptation condescendante qui lui fera sentir que sa différence est seulement tolérée en raison de la largeur de vue des personnes « normales » ? Ou peut-il espérer l'indifférence à son égard, droit élémentaire que chacun revendique ?

La précarité des situations

Le caractère problématique, incertain ou encore ambigu des situations constitue le deuxième trait général des interactions ordinaires, mis en lumière par l'analyse des processus de stigmatisation. Manifestement inspiré par la philosophie pragmatiste qui souligne la nécessité de processus d'enquête pour que les organismes puissent s'adapter à leur environnement¹⁷, Goffman, à l'aide de nombreux exemples, montre

16 Goffman, 1975, p. 24.

17 Cf. notamment Cometti, 2010, p. 19 sq., et Dewey, 1993.

qu'il n'est pas si facile de savoir ce qu'exige la situation, toujours particulière, dans laquelle les interactants sont appelés à agir. La célèbre question posée dans *Les cadres de l'expérience* : « que se passe-t-il ici ? »¹⁸, apparaît loin d'être évidente. Nos interprétations s'avèrent souvent susceptibles d'être mises à mal et nous-mêmes de nous voir exposés à ces vulnérabilités de l'expérience que sont les ruptures de cadre.

Ce dernier terme désigne « le dispositif cognitif et pratique d'attribution de sens qui régit l'interprétation d'une situation et l'engagement dans cette situation, qu'il s'agisse du rapport à autrui ou à l'action elle-même »¹⁹, formant « la structure de l'expérience individuelle de la vie sociale »²⁰. Les cadres organisent donc la perception de la situation et la situation elle-même. Ou pour le dire autrement, la manière dont on cadre la situation en comprenant ses exigences configure également notre comportement et le déroulement de l'interaction, ce que recouvre la notion d'interprétation dont la dimension est autant psychologique que physique, comme le montre son emploi dans le vocabulaire théâtral. La rupture survient lorsque le contexte n'a pas empêché un des interactants de se tromper sur le sens de la situation et que son erreur devient soudain manifeste à ses yeux ou à ceux des autres participants. Ainsi, pour reprendre l'un des nombreux exemples donné par Goffman, citons celui des riverains d'un quartier, ayant appelé un policier pour secourir le malheureux appelant à l'aide depuis la cave d'une école, qui s'avéra être un simple perroquet trop bavard. Le sociologue considère que « chacun de nous a eu affaire, à un moment ou à un autre, à un cadrage ambigu ou s'est mis à douter du rôle de tel ou tel individu dans un cadre » et que « chacun de nous a eu l'occasion d'apprendre qu'il peut faire une erreur de cadrage, tout comme il a pu être abusé et découvrir que la réalité était manipulée »²¹. Or cette vulnérabilité des situations s'avère un facteur supplémentaire pour comprendre celle des identités : en effet, un tel effondrement de ce qui semblait aller de soi fait peser le soupçon sur la compétence interactionnelle de ceux qui se sont trompés, suscitant en eux un sentiment de honte. Dans une certaine mesure, les âmes charitables voulant secourir le

18 Goffman, 1974, p. 16.

19 Joseph, 1998, p. 65.

20 Goffman, 1974, p. 22.

21 *Ibid.*, p. 437.

prisonnier séquestré dans la cave de l'école ont perdu la face, en se révélant incapables de comprendre ce qui se passait et donc d'agir de manière pertinente. Imaginons leur embarras devant le représentant des forces de l'ordre ! Cette fragilité du monde social accentue la difficulté d'accomplir les normes de la société : non seulement l'individu apparaît toujours susceptible de présenter un attribut déviant dans la situation où il se trouve, mais en plus il risque toujours, en raison d'une erreur d'interprétation, de ne pas parvenir à manifester l'attribut pourtant conforme qu'il possède.

La vulnérabilité, principe du contrôle social

Cette fragilité des identités sociales et des situations permet de comprendre l'efficacité du contrôle social et donne les clés d'un mécanisme régulateur fondamental : chacun veut interpréter de manière satisfaisante, c'est-à-dire conventionnelle, la situation, et ainsi incarner la face attendue, dans la mesure où seules les normes d'identité peuvent valoriser en tant que personne.

Cette solidarité entre les intérêts de la société et ceux de l'individu fait de chacun de nous son propre geôlier, si bien que la fonction générale des processus de stigmatisation semble consister à « susciter l'appui à la société chez ceux qu'elle n'appuie pas »²². Si l'image attendue pèse aussi lourd qu'une croix²³, nous aspirons pourtant tous à pouvoir la supporter puisqu'elle seule peut nous conférer une personnalité. Ainsi chaque interactant s'efforce-t-il de comprendre ce qui se passe ici en rendant ses attributs impertinents les plus discrets possible, ce qui le conduit à user de différentes stratégies, comme on va le voir dans un instant, pour donner le change. Consciemment ou inconsciemment, les membres d'une société partagent la même compréhension des exigences d'une situation déterminée et adhèrent ainsi plus ou moins à ses normes, même s'ils ne sont pas capables de les appliquer : « Même lorsqu'un individu éprouve des idées et des sentiments très anormaux, le souci qu'il a le plus souvent de les dissimuler aux autres et les stratégies qu'il emploie pour ce faire, sont en revanche parfaitement normaux »²⁴.

22 Goffman, 1975, p. 161.

23 Cf. Goffman, 1973, p. 180.

24 Goffman, 1975, p. 153.

Une personne en situation de handicap pourra, à son tour, se livrer à des processus de stigmatisation, en considérant qu'un autre handicap est beaucoup plus « pathologique ». L'exclusion du jeu social apparaît donc solidaire du désir d'y participer puisque l'entrée dans la danse gratifie par l'octroi d'une face valorisante. Le contrôle social se voit garanti de manière aussi économique qu'efficace par l'effort de chacun pour ne pas perdre ce bien volatile que la société lui prête seulement pour un temps. La réciprocité du face-work, le travail de figuration qui permet à chaque participant de voir sa personnalité honorée, renforce cette régulation. En effet, si l'individu en situation de normalité exclut totalement la personne en situation de handicap, il risque fort de se voir privé à son tour de la précieuse face qu'il lui dénie. Lorsque l'interaction s'effondre, comment peut-il encore lui-même satisfaire les normes sociales d'identité de la situation ? Il ne peut être un acteur social compétent sans la présence d'un autre partenaire, certes, peut-être, de moindre valeur, mais avec qui il peut jouer sa représentation. Ainsi la menace que l'« handicapé » fait peser sur le « normal », en le privant des ressources valorisantes de l'ordre de l'interaction, le contraint-il à poursuivre la relation avec le déviant malgré la déviation. S'il ne s'agit nullement de minimiser les processus de discrimination dont nous avons pu mesurer la force précédemment, il faut cependant bien comprendre que c'est seulement en dernier recours qu'ils prendront la forme d'une exclusion définitive dont le coût se révèle extrêmement lourd.

La précarité oriente donc doublement le contrôle social : l'effondrement des situations et des identités, extrêmement dommageable à l'individu, l'enjoint d'interpréter correctement les situations et de se rapprocher le plus possible de l'identité sociale virtuelle attendue ; la dévalorisation potentielle, par ricochet, de l'interactant normal le pousse à aider la personne en difficulté à donner le change, cette assistance prenant moins la forme d'une acceptation de la différence que d'un effort pour passer outre ce qui dérange, sans en remettre en cause le caractère inopportun. Ainsi le processus de régulation sociale se manifeste-t-il de deux manières différentes. D'une part dans le contrôle que les personnes en situation de handicap exercent sur l'information qu'elles livrent d'elles-mêmes, afin de minimiser la force du processus de stigmatisation en atténuant le décalage entre leurs

attributs déviants et les attributs normaux, et d'autre part dans les gages de « bonne volonté », plus ou moins maladroits et méprisants, que les autres participants leur donnent.

Discrétion, camouflage et travestissement

Les différents handicaps peuvent se manifester doublement au cours de l'interaction : soit de manière visiblement inopportune et dans ce cas-là l'individu est discrédité, soit de manière non immédiatement manifeste, et dans ce cas-là l'individu est simplement discréditable. Cette gestion des identités problématiques met l'accent sur la représentation que toute personne effectue, dès lors qu'elle se trouve en public, pour sauver l'ordre social.

Dans le cas de la déviation visible, Goffman note l'effort plus ou moins réussi d'indifférence où chacun s'efforce de ne pas s'attarder sur l'attribut dont la nature transgressive saute pourtant aux yeux. Cette coopération s'avère cependant extrêmement chancelante et un sentiment de gêne et de malaise ne tarde pas à s'installer entre les participants. En effet, la personne en situation de normalité aura tendance à ignorer l'attribut déviant de manière non naturelle et détournera son regard de manière trop ostentatoire, dès qu'elle croisera le fauteuil roulant, le bec-de-lièvre ou la prothèse. La personne en situation de handicap ressentira alors très fortement que la poursuite de l'interaction repose sur deux conditions : l'effort du normal pour faire comme si tout allait bien et sa propre capacité à se faire le plus petit possible pour ne pas lui demander un travail d'acceptation trop pénible, allant au-delà des limites de ce qu'il peut juger raisonnable. Tel est le paradoxe qui constitue la clé des contacts mixtes entre personnes en situation de handicap et personnes en situation normale : l'attribut déviant ne peut être considéré comme normal qu'à condition que sa différence ne se manifeste pas. Pour le dire de manière ramassée, il doit faire « comme si », malgré tout. L'acceptation n'est pas de l'ordre d'une reconnaissance de la différence mais d'un recouvrement tendant à la nier pour autant qu'elle dérange. Pourtant, l'individu discrédité peut oublier cette clause conditionnelle de l'interaction et se prendre au jeu en considérant son attribut déviant comme conforme. Ainsi Goffman rapporte-t-il la scène suivante : faute de pouvoir accéder par une rampe

à la terrasse d'un restaurant, une personne infirme quitte son fauteuil roulant pour ramper, en s'aidant de ses genoux, sur l'escalier très raide donnant accès aux tables. Aussitôt les serveurs se précipitent pour lui dire de retourner sur son fauteuil, en lui stipulant que son attitude particulièrement choquante risque de « déprimer » les autres clients. Ici, la personne simplement tolérée n'est pas restée à sa place et une intrusion aussi violente du handicap a dû être oblitérée : « On demande [...], poliment, aux stigmatisés de faire preuve de savoir-vivre et de ne pas trop profiter de leur chance. Il ne convient pas qu'ils éprouvent les limites de l'acceptation qu'on leur accorde, ni qu'ils s'en prévalent pour de nouvelles exigences. La tolérance fait presque toujours partie d'un marché »²⁵. Ce premier type d'interaction réunissant l'individu discrédité et l'individu normal souligne une des obligations constitutives de toute interaction : celle de rester à sa place en ne sortant pas du cadre, ce qui repose avant tout, ici, sur l'effort de la personne en situation de handicap pour rendre sa différence la plus discrète possible.

Intéressons-nous à présent au deuxième type d'interaction dans lequel des handicaps se manifestent, celui qui met en scène l'individu discréditable dont les attributs différents ne sont pas immédiatement visibles. Le problème qui se pose à lui n'est plus de rester à sa place mais de manipuler l'information concernant ce qui peut être perçu comme une déficience dans la situation dans laquelle il se trouve : doit-il « l'exposer ou ne pas l'exposer ; la dire ou ne pas la dire ; feindre ou ne pas feindre ; mentir ou ne pas mentir ; et dans chaque cas, à qui, comment, où, et quand ? »²⁶ S'appuyant sur différents témoignages, Goffman rapporte les stratégies de faux-semblant généralement adoptées pour donner le change. Elles peuvent revêtir la forme d'un camouflage habile : pour masquer leur surdité, les personnes malentendantes lancent des sujets de conversation dont elles connaissent les réponses ; les personnes bègues évitent de prononcer les mots qui les font trébucher ; les personnes sans domicile fixe excellent dans l'art de se donner un air respectable afin de rester dans un lieu sans que l'on soupçonne qu'elles n'ont nul autre endroit où aller, etc. Elles peuvent également adopter la tactique du travestissement, en faisant passer l'attribut stigmatisable pour une déviation moins grave : ainsi une personne analphabète, à l'exemple

25 *Ibid.*, p. 143.

26 *Ibid.*, p. 57.

de Sophie dans *La Cérémonie* de Claude Chabrol²⁷, feindra-t-elle d'être myope et d'avoir oublié ses lunettes pour justifier son incapacité à lire. Si ces deux types de stratégie témoignent de la connaissance des normes situationnelles et d'une incontestable compétence sociale, il n'en demeure pas moins vrai qu'il est extrêmement difficile de les déployer sur la longue durée. La biographie de la personne stigmatisable se déploie comme une succession de scènes où l'identité sociale qu'elle a réussi à produire, validée par les autres, risque toujours de s'effondrer par la manifestation soudaine d'un élément compromettant.

À la lumière de cette analyse, il apparaît que les interactions mixtes entre personnes en situation de normalité et personnes en situation de handicap révèlent de manière exacerbée les traits constitutifs des interactions les plus ordinaires, passant habituellement inaperçus. Version hypertrophiée de ces dernières, elles montrent la force du point de vue conventionnel partagé par la plupart des membres d'une société. Chacun se sent obligé de le satisfaire dans la mesure où la conformité valorise en octroyant une face digne de respect. Elles soulignent la mise en scène à laquelle nous sacrifions tous afin de donner le change et manifestent que la compétence interactionnelle possède une forme d'universalité, si entravée qu'elle puisse être par les normes de la situation où elle se déploie.

Perspectives éthiques

Le point de vue résolument descriptif adopté par Goffman, afin de comprendre les processus de stigmatisation et le déroulement de ces interactions particulières réunissant personnes en situation de normalité et personnes en situation de handicap, ne l'empêche pas d'ouvrir un champ de réflexion éthique à portée normative.

À partir du moment où le stigmatisé et le normal sont envisagés comme des points de vue situés et non comme des essences, où la déviation est perçue moins comme un événement extraordinaire que comme une expérience commune, même si les individus totalement et visiblement stigmatisés endurent une expérience d'humiliation dont l'intensité ne peut être comparée à aucune autre, il est possible de parler, et c'est

27 Film de 1995.

Goffman qui emploie cette expression, d'un « isomorphisme des situations humaines »²⁸ – et sans doute faut-il ajouter des identités sociales – reposant en dernière instance sur leur précarité. Cette vulnérabilité en partage semble à même de constituer le pivot pour dépasser les procédures de stigmatisation. En effet, elle offre une alternative à la fondation de l'égalité des sujets sur l'autonomie, toujours susceptible, lorsqu'elle se confond avec l'autarcie, de donner lieu à une lecture idéologique de la négation de toute dépendance, ou pire d'exclure les personnes qui ne parviennent pas à se donner leurs propres règles sans aide extérieure. À l'autonomie, elle substitue une autre communauté potentielle pouvant donner naissance à des relations où les individus deviennent susceptibles de se mettre à la place les uns des autres, en échangeant leurs rôles. En effet, comme le remarque Goffman, en vertu de cette fragilité partagée, « les personnes qui ne s'écartent que peu de la norme constatent qu'elles peuvent néanmoins comprendre dans quelle sorte de situation se trouvent placés les stigmatisés complets »²⁹. Il retrouve ici l'héritage des Lumières écossaises, plus particulièrement de la morale de David Hume et d'Adam Smith³⁰, qui imprègne l'École de Chicago dont Goffman forme un membre influent de la seconde génération – par le biais du pragmatisme de George Herbert Mead, courroie de transmission entre la philosophie britannique et la sociologie américaine³¹. En raison de cette filiation, il ne faut pas s'étonner si Goffman se réclame explicitement d'Adam Smith pour mettre en avant la réciprocité virtuelle fondamentale de l'interaction sociale³², et si les processus qu'il décrit peuvent être expliqués à partir du principe de sympathie mis en avant par les deux philosophes du xviii^e siècle. Se mettre à la place d'autrui revient à partager ses impressions et son point de vue dans la situation où il se trouve, pour autant que cette dernière apparaisse équivalente à d'autres que j'ai vécues par ailleurs. Seul cet effort de compréhension autorisé par le caractère interchan-

28 *Ibid.*, p. 150.

29 *Ibid.*

30 *Cf.* notamment Hume, 1991, p. 155-64, p. 205-14 ; Hume, 1993, p. 195 sq. ; Smith, 2003, p. 23 sq.

31 *Cf.* Bonicco, 2010.

32 *Cf.* Goffman, 1963, p. 16.

geable du rôle de stigmatisé et de normal, en raison de l'universalité de l'expérience de la situation de handicap, peut permettre de surmonter le principe « ensemble mais séparés » qui régit l'interaction mixte.

D'après la perspective de Goffman, il apparaît donc que le dépassement des procédures de stigmatisation ne peut advenir par une reconnaissance ségrégative des différences qui ne ferait que les particulariser, en niant le socle commun qui assure l'unité de la condition humaine, mais par l'octroi d'un droit à l'indifférence qu'il rattache dans d'autres textes à « l'inattention civile »³³, reposant sur cette précarité partagée. En qualifiant de la sorte cette forme particulière de distraction, il veut insister sur la courtoisie inhérente à ce qui constitue une marque d'urbanité. Pour ne pas dénaturer la pensée du sociologue, il importe de saisir que ce droit à l'indifférence ne constitue pas l'envers d'une ignorance de la vulnérabilité : il s'agit, au contraire, à partir de la prise en compte de cette dernière, d'offrir à chacun les dispositifs nécessaires pour participer à l'action. Autrement dit, l'indifférence à l'attribut déviant suppose de réfléchir à la manière dont l'interaction doit se dérouler pour qu'il ne vienne pas interrompre le cours de l'action, mais sans être nié pour autant. Il ne saurait être question de simplement le tolérer, acceptation polie dont on a vu précédemment les ravages, mais de transformer la situation d'interaction pour l'intégrer dans la réciprocité de l'ajustement des comportements. Ainsi ce droit à l'indifférence peut-il, par exemple, advenir dans les espaces publics, grâce à la mise en place de dispositifs d'accessibilité permettant de se comporter de manière autonome en leur sein malgré des dépendances, sans qu'ils soient pensés de manière ségrégative pour des types de personnes mais à partir d'une communauté de situation³⁴. La suppression des portillons garantira la même indifférence à la personne en fauteuil roulant, à celle qui a la jambe dans le plâtre, à la mère de famille avec sa poussette ou au voyageur chargé. On parlera alors d'un confort d'usage pour tous qui procède de la conscience de la fréquence des situations de handicap et non de la typification des personnes. Dans cette perspective, l'autonomie est moins pensée comme une donnée sur laquelle il faudrait fonder le respect des personnes que comme une conquête à laquelle chacun aspire pour pouvoir être respecté.

33 *Ibid.*, p. 84.

34 Cf. Grosbois, Sautet et al., 2002.

À supposer que cela soit possible, serait-il souhaitable de se débarrasser de toute attente quant à l'identité sociale des personnes participant à l'interaction ? Doit-on faire table rase des normes constitutives des situations ? Une telle éradication s'avérerait extrêmement nuisible dans la mesure où, comme l'analyse précédente de la face l'a montré, seule l'incarnation de l'identité sociale attendue est à même de valoriser. Lorsque l'image de soi est entièrement dégradée, Goffman n'hésite pas à parler de mort morale. Il ne saurait donc être question de contrer les processus de stigmatisation en s'affranchissant des processus de normalisation : bien au contraire, il faut à partir de la prise en compte de ces derniers, faire le pari de la possibilité de normes sociales accueillantes pour tout un chacun. Le salut ne peut pas résider dans le refus de toute identité sociale mais plutôt dans la revalorisation des identités profanées par l'aménagement des situations d'interaction, de manière à pouvoir plus aisément satisfaire leurs normes constitutives. Il ne s'agit donc nullement de renoncer à toute attente normative quant à ce que doit être une personne dans la situation où l'on se trouve, ce qui n'est ni possible, ni souhaitable, mais de les modifier et de les déplacer, en prenant conscience de la précarité des rôles et de leur caractère interchangeable. Autrement dit, si la sociologie de Goffman peut donner lieu à une perspective morale, c'est à condition de considérer que les seules attentes que l'on doit avoir sur l'identité à accomplir dans une interaction, sont, d'une part, que nous pourrions être celui qui ne parvient pas à l'incarner malgré toutes les compétences interactionnelles que nous pouvons manifester par ailleurs, et d'autre part qu'un aménagement de la situation pourrait redresser l'attribut déviant.

Si l'analyse de Goffman pose la question de l'hospitalité des situations à d'autres attributs que ceux qui vont de soi, elle engage une réflexion sur la notion d'accessibilité devant être envisagée sous différentes modalités, selon les situations de handicap rencontrées. Il est bien évident que les stigmates physiques, psychologiques et ethniques ne concernent pas les mêmes normes et que l'accessibilité à l'emploi ne se pose pas exactement de la même manière pour l'ex-taulard, le paraplégique ou l'habitant des quartiers sensibles. Néanmoins, les envisager sous l'angle écologique de la situation et de la logique d'une déviation à l'égard de ses normes constitutives, tout en insistant sur l'universalité de cette expérience de

transgression, permet de poser les linéaments d'une réflexion éthique en terme d'accueil et de réception, et donc d'hospitalité des cadres de vie, de manière à ce que tous puissent s'y loger.

Malgré son angle d'attaque fort modeste – les interactions mixtes –, la voix singulière de Goffman sur les handicaps se révèle porteuse d'un impératif aussi exigeant pour l'individu que le collectif. S'enracinant dans l'expérience vécue et la chair du quotidien, elle invite tout un chacun à considérer les déviations comme un ordinaire, son ordinaire, et ainsi à prendre la mesure des stéréotypes d'identité qui, trop souvent, se greffent sur ses attentes, reposant en dernière instance sur la croyance erronée dans un partage substantiel entre normal et pathologique. Elle interpelle également la société en l'invitant à penser un aménagement des situations pour que leur cadre écologique normatif soit suffisamment hospitalier et puisse offrir des prises et dispositifs qui permettent à chacun d'exercer ses capacités interactionnelles, en intégrant les attributs potentiellement déviants au cours d'action. S'il est très difficile, ne nous voilons pas la face, de réformer les différentes normes de situations, d'adoucir leurs exigences, cela est au moins possible pour celles qui sont enchâssées dans l'aménagement physique, à condition de modifier celui-ci. L'analyse de Goffman permet notamment de comprendre que l'architecture contribue, à son niveau, à créer ou à supprimer certaines situations de handicap. Il appartient aux praticiens de cette discipline de prendre leur responsabilité en ce sens, et aux pouvoirs publics, en concertation avec les usagers, d'inciter à la conception de scènes spatiales dont chacun puisse être l'acteur.